



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
FÉDÉRALE TÉLÉPHONÉE
MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2017**

EMARGEMENT

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			
NOM	PRÉNOM	FONCTION	PRÉSENCES
BAUDRAND	Jacky	Membre du CA	EXCUSÉ-E
BIGOT	Pierre	Secrétaire Général	PRÉSENT-E
BOISSIERE	Daniel	Membre du CA	EXCUSÉ-E
FRIZZA	Dominique	Membre du CA	EXCUSÉ-E
GROSSETETE	Catherine	Membre du CA	PRÉSENT-E
HARRISON	Jessica	Membre du CA	EXCUSÉ-E
IACONO	Gérald	Membre du CA	EXCUSÉ-E
LAPARADE	Jacques	Président d'Honneur	PRÉSENT-E
LEGRAND	Christophe	Membre du CA	EXCUSÉ-E
LESCURE	Philippe	Président	PRÉSENT-E
LHUISSIER	François	Président CN Disciplinaire 1ère Instance de Lutte Contre le Dopage	PRÉSENT-E
MANTELLI	Thomas	Membre du CA	PRÉSENT-E
MARET	Bénédict	Membre du CA	PRÉSENT-E
MONSERAT	Michelle	Membre du CA	PRÉSENT-E
PITON	Jean-Louis	Président CN Surveillance des Opérations Électorales	PRÉSENT-E
PUCHE	Séverine	Membre du CA	PRÉSENT-E
SIMON	Hervé	Membre du CA	PRÉSENT-E

REPRÉSENTANT-E-S DES CLUBS ÉLU-E-S AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES LIGUES RÉGIONALES			
NOM	PRÉNOM	LIGUES	PRÉSENCES
AVELOT	Maryvonne	Normandie	PRÉSENT-E
BAUDET	Robyn	Côte d'Azur	PRÉSENT-E
BEURIENNE	Fabrice	Bourgogne	PRÉSENT-E
BOURON	Luc	Pays de la Loire	PRÉSENT-E
BUNIET	Jean-Michel	Nord-Pas-de-Calais	PRÉSENT-E
CHABANNES	Emmanuel	Rhône Alpes	PRÉSENT-E
CHENEZ	Christian	Provence Alpes	PRÉSENT-E
CHILDES	Colin	Picardie	EXCUSÉ-E
COURPRON	Alain	Aquitaine	EXCUSÉ-E
DINANE	Félix	Guadeloupe	EXCUSÉ-E
DROUAN	Doris	Provence Alpes	EXCUSÉ-E
DUCAMP	Jean-Marie	Aquitaine	PRÉSENT-E
DUCHATEAU	Olivier	Nord-Pas-de-Calais	PRÉSENT-E
DUPONT	Anne-Charlotte	Lorraine	PRÉSENT-E
DUPONT	Alain	Aquitaine	PRÉSENT-E
EXBRAYAT	Michel	Auvergne	PRÉSENT-E
FANJAUD	Agnès	Franche Comté	PRÉSENT-E
GAUTHIER	Valérie	Centre	EXCUSÉ-E
GEFFROY	Christine	Ile-de-France	PRÉSENT-E
GODEL	Pascal	Rhône Alpes	EXCUSÉ-E
GOSSE	Cédric	Ile-de-France	PRÉSENT-E
GROSSETETE	Jean-Marc	Rhône Alpes	EXCUSÉ-E
GUIRAUD	Philippe	Languedoc Roussillon	PRÉSENT-E
HACHET	Xavier	Picardie	EXCUSÉ-E
JANSON	Loïc	Champagne Ardenne	PRÉSENT-E

KESTENS	Tim	Limousin	EXCUSÉ-E
LORIGNY	Patrick	Poitou Charentes	PRÉSENT-E
LOY	Alain	Bretagne	PRÉSENT-E
MENTRE	Loïc	Bourgogne	PRÉSENT-E
MEUNIER	Eric	Nouvelle Calédonie	EXCUSÉ-E
MEYER	Bertrand	Alsace	PRÉSENT-E
MOUSSEL	René	Normandie	PRÉSENT-E
OLIVE-MARCHESI	Christelle	Pays de la Loire	EXCUSÉ-E
OREGGIA	Gérard	Provence Alpes	PRÉSENT-E
PASCAL	Stéphane	Midi Pyrénées	PRÉSENT-E
POGGI	Benjamin	Pays de la Loire	PRÉSENT-E
PORCHER	Patrick	Centre	PRÉSENT-E
PY	Alexandre	Lorraine	PRÉSENT-E
REGE-TURO	Bruno	Champagne Ardenne	PRÉSENT-E
SAEZ	Eric	Corse	PRÉSENT-E
SALAUN-LACOSTE	Jérôme	Limousin	PRÉSENT-E
SAMMUT	Thierry	Ile-de-France	PRÉSENT-E
SERRANO	Didier	Ile-de-France	EXCUSÉ-E
SOIN	Patrick	Champagne Ardenne	PRÉSENT-E
TABARANT	Yves	Midi Pyrénées	PRÉSENT-E
VIDIL	Andrée	Bretagne	PRÉSENT-E
	PRÉSENT-E	EXCUSÉ-E	

PRÉSIDENT-E-S DE LIGUES RÉGIONALES & D'ASSOCIATION DE COORDINATION

NOM	PRÉNOM	LIGUES	PRÉSENCES
DINANE	Félix	Guadeloupe	PRÉSENT-E En fin de séance
FAUBERT	Michel	Limousin	EXCUSÉ-E
GAUTHIER	Jean-Jacques	Poitou Charentes	EXCUSÉ-E
LOUISE	Axel	Réunion	EXCUSÉ-E
MAIRE	Denis	Bourgogne	PRÉSENT-E
MOREUX	Catherine	Bourgogne - Franche Comté	EXCUSÉ-E
PARIS	Jérôme	Languedoc Roussillon	PRÉSENT-E
POMPIERE	Pascale	Représentante Ligue Martinique	EXCUSÉ-E

AUTRES PARTICIPANT-E-S

NOM	PRÉNOM	FONCTION	PRÉSENCES
PITON	Jean-Louis	Président CN Électorale	PRÉSENT-E
JULIEN	Marlène	Présidente CD 04	PRÉSENT-E
BARTHOUX	Patrice	Président CD Drôme / Ardèche	PRÉSENT-E
AUDOLY	Pascal	Président CD 49	PRÉSENT-E
COPPOLA	Pascal	Président CD 13	PRÉSENT-E

SALARIES & DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

NOM	PRÉNOM	FONCTION	PRÉSENCES
BRAHIM	Narjess	Responsable Secrétariat Fédéral	PRÉSENT-E
FRITSCH	Guillaume	Directeur Administratif et Financier	PRÉSENT-E
MAZE	Benjamin	Directeur Technique National	PRÉSENT-E
SAINT-JEAN	Bernard	Directeur Général	PRÉSENT-E

Philippe LESCURE, Président, ouvre la séance à 19h00 et souhaite la bienvenue aux participant-e-s : représentant-e-s de clubs, membres du Conseil d'Administration, Président-e-s de ligues régionales.

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, souhaite également la bienvenue aux participant-e-s et présente le déroulement de cette Assemblée Générale fédérale :

- Appel, recensement des présent-e-s,
- Présentation du sujet proposé,
- Débat, questions / réponses,
- Vote des trois résolutions proposées.

Afin de tenir cette réunion dans les meilleures conditions possibles il remercie les participant-e-s de bien vouloir :

- demander la parole,
- se présenter à chaque fois qu'ils/elles souhaitent s'exprimer,
- couper leur micro tout au long de la réunion et l'ouvrir uniquement quand ils/elles souhaitent s'exprimer.

Narjess BRAHIM, Responsable du Secrétariat fédéral, procède à l'appel par ordre alphabétique et recense les représentant-e-s de clubs présent-e-s.

Guillaume FRITSCH, Directeur Administratif et Financier, informe les participant-e-s que le **quorum est atteint avec 33 membres présents (71,74 %) représentant 72470 voix (73,80 %).**

Narjess BRAHIM procède à l'appel et au recensement des membres du Conseil d'Administration et Président-e-s de ligues présent-e-s et identifie en parallèle les personnes présentes qui n'ont pas été citées auparavant.

Pierre BIGOT rappelle l'ordre du jour de cette Assemblée Générale Fédérale qui a été validé lors du Conseil d'Administration du 30 novembre dernier ::

- 1. Révision de la part fédérale du pass compétition non conventionné pour la saison 2018.**
- 2. Impossibilité pour les ligues non conventionnées d'augmenter le tarif 2018 de la part régionale du pass compétition.**
- 3. Obligation de mise en place du pass compétition conventionné pour toutes les ligues dès 2019.**

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, développe les trois points de l'ordre du jour.

Il précise que lors de la précédente Olympiade, une réflexion avait été menée sur l'harmonisation du pass compétition. Celle-ci est également intégrée au projet fédéral du Président LESCURE présenté à l'occasion des récentes élections. Le Bureau Exécutif et le Conseil d'Administration ont donc actés d'harmoniser la répartition de la part fédérale et de la part ligue sur l'ensemble du territoire pour les ligues régionales conventionnées et non conventionnées.

Philippe LESCURE rappelle que le tarif du pass compétition varie en fonction des régions. Le but de cette Assemblée Générale est de décider de la baisse ou non de la part fédérale dès l'année 2018 de

manière à pouvoir avoir, dans un second temps, un conventionnement de toutes les ligues régionales pour l'année 2019.

Catherine GROSSETETE

Je souhaiterais poser une question relative à l'obligation pour toutes les ligues régionales d'être conventionnées en 2019. Une aide financière de la part de la Fédération, pour les ligues qui vont perdre un nombre important de recette lié au coût de ce conventionnement, est-elle prévue ?

Emmanuel CHABANNES

À ce jour, nous souhaitons globaliser l'ensemble des coûts fédéraux. Nous calculons l'ensemble des recettes des ligues de manière à faire en sorte que les dotations financières faites à ces dernières soient équivalentes. Ce ne sera pas une compensation en tant que telle, mais un maintien des recettes de chaque ligue.

Jérôme SALAUN-LACOSTE

Pourquoi il y a-t-il des ligues non conventionnées à ce jour ?

Philippe LESCURE

Je vais vous faire un bref historique. Lorsque le pass compétition a été instauré, de manière à ce que ce dispositif soit agréé par l'ensemble des ligues régionales, nous avons choisi de proposer un système de conventionnement avec une part fédérale et une part ligue pour les ligues conventionnées, nous avons permis à d'autres ligues la possibilité de ne pas être conventionnées et donc d'appliquer le tarif qu'elles souhaitaient. Aujourd'hui, peu de ligues restent non conventionnées.

Gérard OREGGIA

La Fédération a pris des décisions très rapides. Discutées en novembre, votées en décembre... c'est la première fois que cela va aussi vite. J'aurai aimé entendre de la part de notre Trésorier Général que la sanctuarisation des ressources des ligues ne soient pas faites sur l'année 2017 mais plutôt sur l'année 2018. Si jamais nous devons le faire, il y aura des variations importantes, et dans ce cas il est évident que je voterai contre la proposition d'adoption.

Emmanuel CHABANNES

La baisse de la part fédérale sur le pass compétition n'impacte aucune ressource au niveau des ligues mais uniquement celle de la Fédération. À ce jour, la sanctuarisation, qui a été décidée lors du Séminaire des Président-e-s de Ligues Régionales le 18 novembre dernier à Brive-la-Gaillarde, se fera lorsque nous présenterons la réforme financière globale. En tant que Trésorier Général, je ne vois pas comment je pourrai présenter une réforme qui ne sanctuarisera pas les ressources financières des ligues. Nous nous devons de maintenir nos ressources, mais également de faire en sorte que chaque ligue régionale ait les moyens de poursuivre les actions engagées sur leur territoire. Nous sommes actuellement dans une phase de simulation, la décision ne sera pas prise immédiatement.

Gérard OREGGIA

Je me suis mal exprimé. Je souhaiterais qu'en 2019 nous nous basions sur les ressources de 2018 et 2017 pour effectuer cette sanctuarisation.

Pierre BIGOT

Votre point est important et fera prochainement l'objet d'un débat.

Benjamin POGGI

Ma première question concerne la tenue de l'Assemblée Générale. Je me demandais qui devait inviter les Comités Départementaux à assister à cette AG. La seconde question concerne Emmanuel CHABANNES, quelle estimation, précise ou la plus complète possible, de l'incidence financière pour notre Fédération. Enfin, j'ai bien saisi l'objectif d'harmonisation des coûts, mais les différences faites dans les aides qui seront apportées aux ligues pour le maintien de leurs ressources ne nous amène-t-il pas dans ce que l'on souhaitait éviter, les accords-cadres notamment, à deux vitesses.

Pierre BIGOT

Pour répondre à la première question, nous avons demandé aux ligues régionales d'inviter les Président-e-s des Comités Départementaux.

Emmanuel CHABANNES

Concernant l'impact sur les finances de la Fédération, lorsque nous avons fait la simulation, l'impact était de 65 000 euros sur le prochain exercice.

Philippe LESCURE

En ce qui concerne le troisième point, les accords-cadres font l'objet de réflexion au regard de la fusion des ligues. Nous pouvons le faire évoluer dans son contenu, mais cela ne me paraît pas pertinent d'envisager des accords-cadres différents dans chaque ligue.

Jean-Michel BUNIET

Si je comprends bien, nous allons compenser les pertes de certaines ligues par l'accord-cadre alors que leur ressources sont en majorité issues de leurs clubs, licenciés etc.. Par ailleurs, je voterai pour cette mesure, car je trouve que c'est une très bonne chose pour les organisateurs, mais je m'interroge sur l'urgence de la mise en place de cette procédure. Les organisateurs sont-ils conscients que cette baisse de tarif est liée à la baisse de la part fédérale et non à celle de la part ligue. Je pense qu'il aurait été plus prudent d'effectuer cette mesure en 2019.

Emmanuel CHABANNES

On s'est interrogé sur le timing qu'il fallait mener par rapport à cette réforme. L'avantage de ce délai est de pouvoir lisser l'impact de la réforme financière. Nous essayons de faire avancer les choses le plus rapidement possible afin qu'il y ait un impact et que les personnes s'aperçoivent de ce que l'on fait. En ce qui concerne les différences entre chaque ligue, elles ont toutes un modèle économique différent et c'est pour cette raison que nous souhaitons commencer à harmoniser l'ensemble des territoires, conventionnés ou non conventionnés. L'idée est d'assurer les ressources aux ligues de manière à ce que

la Fédération puisse présenter un projet qui soit globalisé et pour qu'il n'y ait plus de différenciation au niveau de la tarification.

L'Assemblée passe au vote.

"2.1.2.5. Les décisions de l'Assemblée Générale sont, sauf dispositions particulières, adoptées à la majorité des suffrages valablement exprimés (...) ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls pour le décompte de la majorité ; "

Narjess BRAHIM procède à un appel par ordre alphabétique des représentant-e-s de clubs qui votent simultanément les points 1, 2 et 3 de l'ordre du jour.

Pierre BIGOT annonce les résultats des votes pour chaque point à l'ordre du jour :

1 .Révision de la part fédérale du pass compétition non conventionné pour la saison 2018.

- Pour : 72 470 voix sur 72 470
- Contre : 0 voix sur 72 470
- Abstention : 0 voix sur 72 470

La proposition de révision de la part fédérale du pass compétition non conventionné pour la saison 2018 est adoptée à l'unanimité.

2. Impossibilité pour les ligues non conventionnées d'augmenter le tarif 2018 de la part régionale du pass compétition

- Pour : 72 470 voix sur 72 470
- Contre : 0 voix sur 72 470
- Abstention : 0 voix sur 72 470

La proposition d'impossibilité pour les ligues non conventionnées d'augmenter le tarif 2018 de la part régionale du pass compétition est adoptée à l'unanimité.

3. Obligation de mise en place du pass compétition conventionné pour toutes les ligues dès 2019

- Pour : 68 832 voix sur 72 470
- Contre : 2 598 voix sur 72 470
- Abstention : 1 040 voix sur 72 470

La proposition d'obligation de mise en place du pass compétition conventionné pour toutes les ligues dès 2019 est adoptée à la majorité.

QUESTIONS DIVERSES

Alain DUPONT

J'ai une question par rapport au financement des Comités Départementaux. Il y a-t-il eu une réflexion à ce sujet ?

Philippe LESCURE

Je rappelle que les Comités Départementaux sont des organes déconcentrés des ligues régionales. Nous avons indiqué que les Comités Départementaux, notamment au regard de la fusion des ligues, deviendrait un échelon de plus en plus important et indispensable. Cette question sera étudiée dans le cadre de la réforme évoquée durant cette Assemblée Générale.

Les votes étant clos et les participant-e-s n'ayant plus de questions, le Président, Philippe LESCURE remercie les représentant-e-s de clubs, membres du Conseil d'Administration et Président-e-s de ligues régionales présent-e-s pour leur participation mais également le Trésorier Général et son adjointe, la commission financière, le groupe de travail et plus largement l'ensemble des acteurs qui ont oeuvrés sur ce sujet. Il clôt l'Assemblée Générale téléphonique à 20h15.

**Philippe LESCURE,
Président.**

**Pierre BIGOT,
Secrétaire Général.**